CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

**2026-07-27**
**DÉCISION DU CONSEIL**

**Attribution des fonds de concours aux communes**

Le présent rapport a pour objet de présenter l'attribution de nouveaux fonds de concours ainsi que la modification d'une opération précédemment conventionnée par voie d'avenant.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des attributions réalisées depuis 2022 et traduit la volonté de la Communauté d'Agglomération de Bastia de maintenir une politique financière cohérente et structurée, visant à soutenir durablement les investissements communaux dans le cadre de ses compétences.

Dans ce contexte, la commission chargée de l'instruction des demandes de financement s'est réunie le 22 juin 2026 et a émis un avis favorable, d'une part, à la demande de fonds de concours présentée par la commune de San-Martino-di-Lota et, d'autre part, à la réaffectation, par voie d'avenant, des crédits de fonds de concours précédemment attribués à la commune de Furiani. Les financements concernés sont programmés sur l'exercice budgétaire 2026.

Conformément au règlement d'attribution des fonds de concours, les demandes instruites doivent être soumises au Bureau communautaire avant d'être validées par délibération du Conseil communautaire. Chaque opération fera ensuite l'objet d'une convention ou, le cas échéant, d'un avenant spécifique conclu avec la commune concernée.

La commission a ainsi rendu un avis favorable pour les projets suivants :

- **Commune de Furiani**

La commune de Furiani a sollicité la Communauté d'Agglomération de Bastia afin de remplacer l'opération initialement conventionnée par trois nouvelles opérations. En effet, compte tenu des contraintes de calendrier rencontrées pour l'exécution des travaux de réaménagement de la place du centre administratif, la commune a demandé le redéploiement, par voie d'avenant, du montant du fonds de concours initialement attribué vers les trois opérations présentées ci-après.

**Opération conventionnée en 2025 :**

Réaménagement de la place du centre administratif
Montant prévisionnel HT : 2 366 940,00 €
Fonds de concours attribué : 200 000,00 €

**Opérations proposées en substitution par voie d'avenant :**

1. Extension de la halte-garderie « I Piulelli »
   Montant prévisionnel HT : 481 556,00 €
   Fonds de concours : 18 000,00 €

**2.** Création d'un parking au parc de Luccianella
   Montant prévisionnel HT : 135 035,00 €
   Fonds de concours : 65 000,00 €

**3.** Réalisation d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT)
Montant prévisionnel HT : 392 717,00 €
Fonds de concours : 117 000,00 €

Le montant total des fonds de concours attribués s'élève à **200 000,00 €**, soit un montant identique à celui initialement accordé au titre de l'opération remplacée.

- **Commune de San Martinu di Lota**

Projet : Redynamisation de San Martino – Phase 3a : Aménagement des locaux des services publics au 1er étage
Montant prévisionnel HT : 92 000,00 €
Fonds de concours : 18 400,00 €

**Il est demandé au Conseil communautaire, de se prononcer sur l'attribution des fonds de concours susmentionnés.**

**Avis favorable à l'unanimité du Bureau communautaire.**